

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 15 (1907)

Heft: 10

Artikel: Février 1871 : souvenirs personnels et intimes [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Février 1871

Souvenirs personnels et intimes

(Suite)

Ces messieurs virent bien que nous étions sincères et après quelques mots échangés entr'eux et leurs sous-officiers, l'ordre de stationnement fut donné. La place assignée était cette plaine en triangle, entourée par la rivière la Reuse, que l'on désigne sous le nom de la « Bergerie ».

Dès que le bois eut été amené, le campement fut vite établi. Nous avions à faire à des troupiers d'Afrique, très débrouillards et rompus au métier des armes.

Le régiment avait alors pour commandant un simple capitaine, le capitaine adjudant-major André Coûard du 42^e de ligne, un Breton. Qu'étaient devenus les officiers supérieurs? Je l'ignore!

Notre bataillon valaisan rentra sur ces entrefautes et nous pûmes ainsi nous trouver tous réunis autour de notre table, officiers suisses et français, dans un sentiment de reconnaissance de notre côté pour l'heureuse issue que la divine Providence nous avait ménagée, et de tranquillité pour les Français, qui se trouvaient dans un pays neutre, à l'abri de toute atteinte de l'ennemi.

La conversation s'engagea de suite et fut des plus intéressantes et des plus instructives. Ces messieurs français nous racontèrent leur odyssée, de Bourges jusqu'à Chagny, pendant laquelle ils endurèrent de cruelles souffrances — enfermés qu'ils furent, eux et leurs soldats, dans des wagons souvent ouverts, arrêtés pendant trois longues journées, avec défense de sortir, au milieu des neiges et par un froid intense. Si on les avait seulement laissé faire leur route à pied que de maux leur eussent été épargnés! Puis, la marche sur Besançon, sur Montbéliard, et la re-

traite forcée, la déroute, l'arrivée à Pontarlier, où ils avaient pu se croire un moment au profit de l'amnistie; leur étonnement quand ils se surent abandonnés, et enfin, la dernière bataille livrée pour permettre à leur armée de se sauver avant d'avoir été faite prisonnière. Dès le lendemain matin, le régiment reprit sa marche sur Neuchâtel, toujours en parfait ordre, observant une stricte discipline, comme s'il partait pour la manœuvre en temps de paix.

Ici trouve sa place un incident assez amusant. Le commandant Chapelet, du bataillon valaisan, avait cru de son devoir de placer des sentinelles pour garder le camp français. Précaution bien inutile. Vers le milieu de la nuit, il voulut s'assurer de la manière dont ce service se faisait. Je l'accompagnai dans sa ronde.

Quel inoubliable spectacle nous eûmes alors sous les yeux. Dans toute la plaine de la Bergerie des feux de bivouacs flamoyaient au centre de groupes formés de vingt-cinq hommes environ, couchés dans la neige, collés les uns aux autres, pour se tenir chaud, et qui étaient parvenus à trouver de gros morceaux de roe pour se mettre autant que possible à l'abri de l'humidité et dormaient là du sommeil du juste. Chose remarquable et à laquelle je n'ai jamais rien compris: tandis que les bûches du centre brûlaient, les branches placées verticalement tout autour ne se consumaient pas. Chacun de ces feux constituait une véritable œuvre d'art.

Le moment de rentrer au village une fois venu, nous en reprîmes le chemin, mais cela n'alla pas tout seul. « Halte là — qui vive! » Pas de réponse! Le commandant avait totalement oublié le mot

de passe qu'il avait donné lui-même quelques heures auparavant, et la sentinelle, fidèle observatrice de sa consigne, voulait faire son devoir jusqu'au bout. C'était l'aventure de Napoléon I^{er} renouvelée. « Quand même vous seriez le petit caporal, je dis qu'on ne passe pas! ».

Le commandant était dans un véritable embarras, dont il ne savait guère comment se sortir. Cela dura un moment — enfin il prit le parti d'haranguer son inférieur en patois valaisan dont je ne compris pas un mot, bien entendu, et la sortie nous fut rendue libre.

La lune éclairait de son plein cette scène et le froid était rendu supportable, avec seulement 7 à 8° en dessous de zéro. Si ce passage de l'armée française avait dû s'effectuer la semaine précédente, par des nuits noires et avec 25 à 30° en dessous de zéro, c'eût été bien pire!

Presqu'en même temps que le 42^e de ligne, passaient sur la grande route les francs-tireurs de Daumalin, qui allèrent établir leur campement dans le haut du village de Couvet. Au nombre d'une centaine d'hommes avec quatre petits canons attelés de mulets, munis de fusils Remington, dans des uniformes gris de fer, ils s'étaient présentés à la frontière dès le deuxième jour. Apprenant qu'on leur accordait jusqu'au lendemain soir pour leur permettre d'entrer en Suisse, ils se lancèrent dans la montagne pour combattre encore jusqu'à la fin et furent des derniers à pénétrer en Suisse. A parler franchement, ce sont les seuls, parmi les combattants admis à marcher avec les troupes régulières, qui se soient vraiment bien battus.

Le général Pallu de la Barrière de l'infanterie de marine, qui avait soutenu la retraite avec le général Billot, parvenu à la frontière des Verrières, n'avait pu se décider à capituler et préféré s'en re-

tourner sur ses pas, quitte à combattre encore, s'il le fallait, plutôt que d'entrer en Suisse. Faisant appel aux dernières troupes qui l'entouraient, il réunit les débris d'un régiment d'infanterie de marine et ceux d'un régiment de cavalerie et, se plaçant à leur tête, il prit la route de Mouthe, celle par laquelle l'armée toute entière avait été censée pouvoir opérer sa retraite. Or, ce général mit neuf jours à parcourir le trajet Verrières-Département de l'Ain, sans bagages, ni matériel, et il dut encore se battre contre des troupes allemandes, du côté de Champagnole.

Nous avons eu ces détails par le propre frère du général Pallu de la Barrière, qui appartenait à l'ordre des Dominicains à Lyon, et était venu remplacer notre aumônier dans sa cure d'Aigle, pendant son absence au service militaire.

Parmi ces troupes nombreuses, en passage, des détachements de mobiles de la Haute-Saône se trouvèrent arrêtés un matin sur la place du village. Ils nous exprimèrent leur ardent désir de pouvoir rentrer dans leurs foyers.

— Rien de plus facile, leur répondîmes-nous. Vous connaissez Morteau ?

— Certainement, et si nous y étions, nous serions tantôt chez nous.

— Vous n'avez pas peur des Prussiens ?

— Ah, ma foi non, d'ailleurs il n'y en aura plus guère chez nous !

— Vous voyez cette route là, à flanc de coteau. Par le vallon des Sagnettes, elle vous conduit en trois heures de marche à la Brévine. De là à Morteau même distance.

— Merci, merci beaucoup, nous y allons.

— Bonne chance.

Une poignée de main et voilà nos gai-lards partis, à travers le marais congelé, dans la direction indiquée. Nous n'en avons plus eu de nouvelles.

Dès le quatrième jour, l'encombrement fut moindre. La frontière était fermée, mais il restait à faire évacuer sur l'intérieur bien des élopés appartenant pour la plupart à la classe des mobiles. Restait aussi le train auxiliaire dont on n'avait pas pu s'occuper au premier moment. Le laisser suivre sa marche, à quoi bon? Mieux valait le renvoyer directement, et, comme la route par Pontarlier était fermée et que les forts de Joux tiraient à mitraille sur tout ce qui s'y présentait, une autre route, celle de St^e-Croix, était toute indiquée. Groupant un certain nombre de ces véhicules disparates, on en formait un convoi. Sur une grande feuille de papier on traçait l'itinéraire à suivre: St^e-Croix, Vuittebeuf, Orbe, Rolle, Genève, puis le départ était ordonné.

Pendant ce temps, l'ambulance établie principalement dans les salles d'école et autres locaux du voisinage, ne désemplissait pas. Plus d'une centaine de malades s'y trouvaient installés, tant bien que mal, du mieux qu'on pouvait — varioleux, typhoïques, fièvreux, pleurétiques, catarraieux, boiteux, tous doux et résignés, ne se plaignant pas et se montrant heureux et reconnaissants des soins qui leur étaient prodigués. Les médecins suisses n'étaient pas rentrés encore du service.

Aucun décès, heureusement, ne survint dans les premiers jours de l'internement. Le premier arriva dans la journée du 7 février et fut suivi de deux autres le 10 du même mois. Ce n'était pas, le plus souvent, la ou les maladies dont ils étaient atteints qui emportaient les hospitalisés; ils mouraient plutôt de faiblesse, d'épuisement, de consomption. Au suprême moment, ces malheureux cherchaient à se dresser sur leur séant, ouvraient de grands yeux extatiques, poussaient un hoquet, retombaient — c'était la fin! Quand nous les questionnions sur leur état, ils nous

faisaient souvent cette étrange réponse: « Nous avons le sang gelé » — car telle était l'impression qu'ils ressentaient.

La semaine qui suivit, apparut une ambulance française organisée à Fleurier par les soins de médecins appartenant à des régiments de cavalerie. Sur l'appel qui leur fut adressé, ces messieurs vinrent chaque jour visiter nos malades, et dès que leur nombre diminua, on put s'occuper plus spécialement de chacun d'eux et leur accorder une meilleure installation. Pour plusieurs d'entre eux qui avaient conservé un certain ressort, ce fut la planche de salut, mais pour neuf des autres, tout secours humain arrivait trop tard, ils étaient perdus, sans rémission. Nous indiquerons la liste des décédés à la fin de ce travail.

Le trésor de l'armée avait pu être sauvé et était parvenu jusqu'à Fleurier. C'est le colonel de Mandrot, de Neuchâtel, qui reçut la mission de venir en prendre possession pour le conduire ensuite, sous bonne escorte, à Berne. Ce trésor devait contenir quelque chose comme un million et demi de francs. Deux officiers-payeurs en passage dans notre village nous en parlèrent dans ce sens. Comme ils étaient très peu orientés sur la route qu'ils venaient de parcourir, nous la leur expliquâmes sur la carte géographique, mais ils eurent quelque peine à la bien comprendre.

Dès la première nuit, c'est-à-dire, celle du 1^{er} au 2 février, le convoi du télégraphe de l'armée française nous arriva, une demi-douzaine de fourgons attelés de deux et de quatre chevaux. Les hommes entrèrent à l'hôtel pour prendre quelque nourriture pendant que leurs attelages les attendaient sur la route; les chevaux à moitié endormis et affautis n'eurent rien à se mettre sous la dent. Sur le conseil que nous donnâmes aux hommes, ils profitèrent de ce que, pendant la nuit, la

route était plus libre, pour continuer leur chemin et devancer ainsi la colonne; et de cette façon, ils purent arriver parmi les premiers dans la ville de Neuchâtel.

Nous ne vîmes pas le général Clinchant, qui commandait en chef, et j'ignore absolument à quel moment il passa, mais nous vîmes son chef d'état-major, le général Borel, et voici dans quelles circonstances. Je savais qu'un malade très gravement atteint était soigné dans une famille et que l'on avait inutilement cherché un médecin pour le visiter. A ce moment, un régiment de ligne venait de faire halte sur la place pour prendre un court repos. Les soldats n'avaient pas quitté le rang. Leurs officiers étaient avec eux. Je demandai le médecin et je trouvai aussitôt un petit homme, vif, alerte, auquel j'exposai ma demande. Il y consentit de suite en réservant la permission de son commandant. Celui-ci la donna, à condition que ce fut court et après que je l'eus assuré que le malade était logé dans une maison sise sur la route où le régiment allait s'engager.

Parvenus à ladite maison, je laissai le docteur faire sa visite; celle-ci, pour le dire en passant, fut très utile, car le malade se rétablit et put entrer en convalescence peu de jours après, quant à moi je restai sur le pas de la porte.

Un pauvre moblot, hâve, décharné, épuisé, était à demi couché sur les marches de l'escalier du perron. Il faisait une profonde peine. J'essayai de l'engager à venir se faire soigner à l'ambulance, mais soit répugnance, affaissement, ou toute autre cause, il ne voulut entendre parler de rien.

A ce moment-là, un général arrivait, suivi comme toujours de son escorte de cuirassiers marchant en file indienne. Il vit le pauvre moblot et arrêta net son cheval:

« Marchez! marchez donc! mon ami, avancez, voyons! » — et comme l'autre demeurait inerte, insensible à tout, se tournant de mon côté, il me dit: *« Monsieur, ce sont ces gens-là qui nous ont perdus! »* celui qui m'adressait ces paroles était le général Borel, chef d'état-major.

« Ce sont ces gens-là qui nous ont perdus! » En pouvaient-ils ces pauvres malheureux moblots, souvent de tout jeunes gens, arrachés de force à leurs foyers, sans aucune préparation, ni entraînement, obligés de marcher dans d'affreux chemins, sac au dos, fusil à l'épaule, battant constamment en retraite, couchant dans la neige, par un froid sibérien, logés sous bois, avec défense d'allumer du feu, sans boisson chaude dans le corps et n'ayant pour toute nourriture que du biscuit gelé, dur comme de la pierre. Pendant ce temps, les troupes allemandes sachant qu'elles ne seraient pas attaquées, faisaient bombarde dans les fermes et dans les villages voisins. Ils nous ont raconté ces faits bien des fois, ces pauvres gens. A fort peu d'exceptions près, toutes les portes leur étaient fermées — ils n'obtenaient rien de leurs compatriotes, eux qui se battaient pour la défense du territoire. Un lieutenant-colonel du 55^e régiment de ligne, me disait avoir dû payer un pain de paysan d'environ un kilogr., le prix exorbitant de six francs, à la veille de leur entrée à Pontarlier, et encore avait-il eu beaucoup de peine à l'obtenir. Il en était autrement quand il s'agissait de l'ennemi, qui n'avait qu'à se présenter pour tout obtenir. Car il ne faudrait pas croire que le paysan français se trouvait à court; bien loin de là, les provisions ne manquaient pas et les Allemands trouvèrent de tout en abondance. Il leur suffisait de se montrer, de réquisitionner pour être abondamment et luxueusement nourris eux et leurs chevaux.

Demandez aux habitants de la ville de Pontarlier ce que pendant près de quatre mois l'occupation allemande leur a coûté et vous comprendrez mieux alors comment les choses se passaient.

(A suivre.)

Exercice de campagne de la Société militaire sanitaire de Bâle

La Société militaire sanitaire de Bâle a organisé dernièrement un exercice de campagne très intéressant. Il s'agissait pour elle de rem-

proviser un Poste de Secours derrière la ligne de feu, et, dans ce but, arranger et préparer du matériel de secours (attelles, véhicules



Fig. 1. Haquets à fourrage prêts à recevoir les blessés.

placer la troupe sanitaire d'un Régiment, pendant et après un combat supposé dans le Jura bâlois.

etc.) et aménager les maisons en vue d'y héberger les blessés.

La fig. 1 représente deux haquets à fourrage



Fig. 2. Le déjeuner au pâturage.

La colonne forte de 109 membres des can-

tons de Bâle-ville et de Bâle-campagne dut

arrangés en chars à blessés. Avant l'exercice de relèvement de ceux qui représentaient les